



# OFFRE D'EMPLOI

## **Responsable des loisirs, de la culture et des communications**

### **Sommaire des responsabilités :**

Sous la supervision de la directrice générale et secrétaire-trésorière, la personne responsable des loisirs, de la culture et des communications exécute les tâches associées aux activités reliées à la gestion de la Corporation de développement (organisme sans but lucratif mandaté par la municipalité pour de la promotion touristique et l'organisation d'événements), aux communications de la municipalité et à l'organisation d'un camp de jour municipal. De plus, elle supporte la municipalité pour bonifier son offre de service aux citoyens en loisirs et culture.

### **Horaire de travail :**

35 heures par semaine selon un horaire varié. Être disponible au besoin les soirs et les fins de semaine. Emploi permanent conditionnel à une période de probation de 6 mois.

### **Profil recherché :**

La municipalité est à la recherche d'une personne ayant une formation collégiale en loisirs, tourisme, ou tout autre domaine pertinent ainsi qu'un minimum de 3 ans d'expériences pertinentes. Le ou la candidat(e) doit être une personne autonome, ayant un bon esprit d'initiative, un excellent sens de l'organisation et une capacité à respecter les délais.

### **Salaire :**

À partir de 20,61\$ de l'heure.

### **Inscription :**

Les personnes intéressées feront parvenir leur candidature, au plus tard le 6 janvier 2021 à 12 h au bureau municipal, sis au 6101, rue Principale à Saint-Zénon, (Québec) J0K 3N0 ou par courriel à [juliemartin@st-zenon.org](mailto:juliemartin@st-zenon.org).